

1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Les BANDES ADHESIVES DE SOL ROCOL sont constituées d'un support PVC plastifié d'une couleur, très résistant et enduit d'une masse adhésive puissante à base de caoutchouc.

- 6 couleurs : Jaune, Blanc, Vert, Rouge, Bleu et Noir
- Bonne résistance à l'abrasion,
- Bonne adaptabilité à des surfaces irrégulières,
- Utilisation en intérieur comme en extérieur,
- Longueur : 33 m, largeur : 50 mm.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Démarquages des zones de danger, signalisation sur sols, murs, marches.

Indication d'emplacement de produits dangereux, d'équipements d'incendie, premier secours, etc.

Repérage et signalisation de zones en industrie.

3. UTILISATION - MODE D'EMPLOI

Les surfaces devront être sèches et propres sans poussières, graisses et huiles.

Une pression moyenne suffit pour que le ruban adhère parfaitement à la surface. Une élongation excessive du ruban lors de la pose est à éviter sous risque de rétraction ultérieure. Le ruban est conçu pour une application à des températures proches de 0°C, mais une fois posé, il résistera ainsi que son adhésion à des températures inférieures.

4. CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Support :	PVC Plastifié	Adhésif :	Caoutchouc
Epaisseur :	0,18 mm	Allongement :	150 %
Résistance mécanique :	35 N/cm	Adhésion sur acier :	3,0 N/cm
Tenue en température :	0°C - 80°C		

Le ruban est auto-extinguible selon les normes en vigueur (AFERA, AFNOR). Le ruban offre une protection contre les éclaboussures d'huiles et d'eau mais une immersion à long terme est à éviter.

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI

Consulter la fiche de données de sécurité.

6. CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Rouleaux de 33 m de longueur et 5 cm de largeur.

Références : Jaune : R01101 ; Rouge : R01102 ; Vert : R01103 ; Bleu : R01104 ; Blanc R01105 ; Noir R01106.

Le ruban adhésif doit être stocké à plat dans son emballage d'origine et sous protection individuelle jusqu'à utilisation.

Il doit être stocké dans un endroit sec et frais à l'abri de la poussière, du froid, de la chaleur, des UV.

La durée de vie du produit dans ces conditions est d'un an.

Cette fiche technique a été établie le 19/06/07 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expérience à ce jour. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.